

L'IMPACT

de La COVID-19 sur les artistes, les collaborateurs, les collectifs artistiques et les organismes artistiques "de la diversité culturelle" et autochtones



Ce rapport sur l'impact de COVID-19 sur les artistes, les collaborateurs, les collectifs artistiques et les organismes artistiques "de la diversité culturelle" et autochtones à été financé par Le Conseil des arts et des lettres du Québec et le Conseil des arts de Montréal.



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec



Montréal 

Diversité artistique Montréal (DAM)

3680, rue Jeanne-Mance, local 331

Montréal (Québec) H2X 2K5

Email: info@diversiteartistique.org

Site Web: diversiteartistique.org

Comité consultatif

Rhodnie DÉ SIR

Barbara DIABO

Henda BEN SALAH

Mariza ROSALES ARGONZA

Kama LA MACKEREL

Paul CHAMBERS

Koshro BARAHMANDI

Waahli YUSSEF

Financement

Cette étude a bénéficié du soutien financier du *Conseil des Arts de Montréal* et du *Conseil des arts et des lettres du Québec*.

Contributions des auteurs

Cette étude a été conçue par Jérôme Pruneau et Alida Esmail en collaboration avec le comité consultatif. Alida Esmail a coordonné l'étude, analysé les données, créé les tableaux et les figures et rédigé le rapport. Ricardo Vidal a réalisé et retranscrit les entretiens par vidéoconférence et/ou l'analyse qualitative. La version finale a été lue et approuvée par tous les membres du comité consultatif et par le conseil d'administration de la DAM.

Remerciements

La DAM tient à remercier Maha Farah Elmir et Claire Lyke, qui ont également mené et transcrit les entretiens par vidéoconférence, ainsi que tous les participants qui ont généreusement pris le temps et l'énergie de contribuer à cette étude.

Table des matières

Financement	2
Contributions des auteurs	2
Remerciements	2
Préface	5
Introduction	6
Comité consultatif	7
Méthodologie	8
Conception de l'étude	8
Questionnaire	8
Interviews	8
Les participants	9
Recrutement	9
Considérations éthiques	9
Analyse	11
Questionnaire	11
Interviews	11
Résultats	13
Questionnaire	13
Profil de l'artiste	15
Impact financier de COVID-19 sur les artistes	17
Impact du COVID-19 sur la santé physique et mentale de l'artiste	19
Impact de COVID-19 sur la pratique artistique des artistes	19
Profil des organismes	21
Impact financier du COVID-19 sur les organismes	21
Figures 11.jpg	22
Interviews	22
Discussion	24
Catégorie 1 : Thèmes transversaux	26
Catégorie 2 : Cycle du projet	31
Recommandations	33
Références	34
Annexe A - Questionnaire	36
Annexe B - Guide d'entretien	57



Préface

La pandémie a mis en lumière ce que beaucoup ne percevaient pas, à savoir la vulnérabilité de la communauté artistique. Vivant déjà dans un état d'insécurité économique, de nombreux artistes se sont retrouvés isolés. Notre première réaction en mars-avril 2020 a été de communiquer le plus souvent possible avec les membres de DAM pour maintenir un lien. Issus de communautés dites de la diversité, immigrées ou racisées, ils ont tous ressenti à des degrés divers les effets de l'enfermement, de la fermeture des théâtres et des musées. Certaines tentatives afin de leur trouver un emploi ont été couronnées de succès, mais beaucoup d'entre eux se sont retrouvés dans une situation qu'ils n'avaient jamais connue auparavant, et nous avons voulu en savoir plus afin d'adapter nos services et de communiquer nos résultats aux institutions. C'est dans cet esprit qu'a été conçu le projet de recherche décrit dans les pages suivantes.

Cette étude fut complexe. De nombreux imprévus ont perturbé sa réalisation. Tout d'abord, le contexte d'adaptation à la nouvelle réalité numérique a ralenti le processus. Ensuite, le calendrier était déraisonnable compte tenu des ressources disponibles à cette période de l'année, juin et juillet 2020. Par la suite, la perte d'expertise à l'automne 2020, suivie de multiples tentatives de reprise de l'enquête par de nouvelles équipes de travail et des consultants entre janvier 2021 et mars 2022, ont tour à tour échoué. Cette enquête a donc été officiellement reprise en avril 2022, puis à été achevée en 2024.

Certaines lacunes ont été identifiées qui nous permettront d'améliorer notre méthodologie dans la prochaine étude. Tout d'abord, certains problèmes d'échantillonnage nous empêchent d'aller plus loin dans l'examen des résultats : par discipline, par catégorie d'âge, en tenant compte des questions intersectionnelles et de la représentativité de la soi-disant diversité ethnoculturelle.

Il faut également noter que dans l'étude des résultats, les données quantitatives ont été privilégiées par rapport aux données qualitatives. Enfin, le format de l'étude n'a pas été conçu pour le grand public, d'où la mise en page.

Après toute cette agitation, nous vous présentons les résultats de cette étude : L'impact de la COVID-19 sur les artistes, collaborateurs, collectifs artistiques et organismes artistiques "de la diversité culturelle" et autochtones.

Bonne lecture,

Jimmy Philémond-Montout
Directeur général

Introduction

La pandémie de COVID-19 continue de paralyser gravement la communauté artistique et culturelle. Des milliers de personnes ont perdu leur emploi, des salles de spectacles et des galeries ont fermé, des festivals ont été reportés et des rassemblements ont été restreints. En juin 2020, les travailleurs culturels du Canada avaient perdu ou risquaient de perdre en moyenne 36 contrats, ce qui représentait environ 25 000 dollars par personne (83 % du revenu individuel moyen national dans les arts en 2019) (*Hill & Agilo, 2020*). Ce nombre a certainement augmenté avec la deuxième vague de la pandémie et le rétablissement de certaines restrictions de santé publique. Bien que la crise de la COVID-19 ait eu des effets paralysants dans tout le pays, elle a eu un effet disproportionné sur les quartiers les plus pauvres et les plus diversifiés sur le plan racial de Montréal (*Rocha, Shingler, & Montpetit, 2020*), et n'a été qu'un catalyseur pour mettre en lumière les systèmes et les politiques fragiles et discriminatoires contre lesquels les artistes se battent depuis des années.

Les arts et la culture jouent un rôle important dans la société, tant sur le plan économique que social. En 2017, la culture représentait 2,7 % du PIB total canadien et 3,6 % des emplois dans l'ensemble du pays (*Statistique Canada, 2017*). Il en est de même au Québec, avec 2,8 % du PIB et 3,9 % des emplois (*Statistique Canada, 2017*). De plus, les arts contribuent aux déterminants fondamentaux de la santé mentale et physique et du bien-être à travers les générations (*Organisation mondiale de la santé, 2019*). Cependant, malgré l'impact important du secteur des arts et de la culture, les travailleurs culturels sont confrontés depuis des années à des conditions de travail précaires, instables et extrêmement compétitives (*Bouchard, 2017 ; D'Amours & Deshaies, 2012 ; Pilon-Larose, 2017*). Il s'agit d'un secteur géré principalement par des travailleurs indépendants sans protection de l'emploi. De plus, les inégalités envers les travailleurs immigrants et leur incapacité à s'intégrer pleinement à la main-d'œuvre canadienne sont également des problèmes constants, particulièrement à Montréal (*Bachand, 2017 ; Joli-Cœur, 2020*), dont le secteur des arts et de la culture est loin d'être exempt. La création de *Diversité artistique Montréal (DAM)* en tant qu'organisme peut également témoigner de l'existence de ces barrières pour les travailleurs immigrants et racisés et de l'urgence d'y remédier. De nombreux rapports et consultations ont depuis mis en lumière les politiques et procédures discriminatoires et systématiquement racistes qui régissent le secteur (*Office de consultation publique de Montréal, 2020*) et qui ont engendré une sous-représentation de la diversité et des peuples autochtones dans les groupes de travail, les comités de sélection, les postes de pouvoir, sur scène et à l'écran (*Diversité artistique Montréal, 2018*). Il n'est donc pas surprenant que le secteur perpétue d'énormes inégalités de revenus pour plusieurs groupes marginalisés (femmes, communautés autochtones, individus "culturellement divers" et langues

minoritaires), qui deviennent encore plus conflictuelles lorsqu'elles sont évaluées dans une optique intersectionnelle (*Hill, 2020*).

La résurgence du mouvement Black Lives Matter au cours de cette pandémie a également entraîné une nouvelle vague de dénonciations et de plaidoyers en faveur d'un changement fondamental dans les arts et la culture (*Wong, 2020 ; Articule, 2020*). Cependant, malgré le plaidoyer en cours sur le terrain, il y a toujours un manque de reconnaissance du racisme systémique (*Schué, 2020*) et un manque de mesures équitables dans les plans gouvernementaux pour relancer l'économie (*Barrière-Brunet, 2020*). Préoccupée par ce constat et la résurgence des inégalités dans le contexte de la crise, DAM a lancé une étude d'urgence afin de mieux comprendre et documenter les répercussions de cette crise COVID-19 sur les créateurs, designers, collaborateurs, collectifs artistiques et organismes artistiques racialisés et autochtones œuvrant à travers le Québec. Les résultats de cette étude visent à guider les décideurs vers une reprise plus inclusive.

Comité consultatif

Un comité consultatif a été créé pour la durée de cette étude afin de travailler collectivement à l'élaboration d'outils de collecte de données garantissant un niveau élevé d'inclusivité et de pertinence pour tous les groupes de participants ciblés. Le comité est composé de huit personnes aux rôles et disciplines artistiques variés et aux origines ethniques diverses.



Méthodologie

Conception de l'étude

Une approche mixte, combinant des stratégies de collecte de données quantitatives et qualitatives, a été choisie pour cette étude afin d'obtenir un portrait plus complet et réaliste des artistes racisés et autochtones et des organismes artistiques. Par conséquent, cette étude a été menée en deux parties : un questionnaire en ligne et une série d'entretiens par vidéoconférence.

Questionnaire

Le questionnaire (voir annexe A) a été rédigé en cinq sections : 1) Identification, 2) Profil général, 3) Pratique artistique, 4) Impact de COVID-19, et 5) L'avenir. Ce questionnaire a été mis en ligne à l'aide de Google Forms afin d'atteindre un large éventail de participants. Si nécessaire, des questions logiques ont été créées pour guider les participants vers les questions appropriées en fonction de leur réponse à la question précédente. Le nombre de questions variait de 59 à 88 pour les artistes ou les collaborateurs professionnels et de 37 à 49 pour les représentants d'organismes culturels ou de collectifs artistiques. La majorité du questionnaire était composée de questions à choix multiples, avec quelques exceptions de questions ouvertes lorsque des précisions étaient nécessaires. On estime qu'il faut 15 à 20 minutes aux personnes pour remplir le questionnaire, qui était disponible en anglais et en français.

Interviews

Un guide d'entretien semi-structuré (voir annexe B) a été élaboré en collaboration avec le comité consultatif. Le guide s'est concentré sur deux domaines principaux : 1) les principaux défis et 2) l'identification des ressources. L'objectif de l'entretien était de donner aux artistes et aux représentants d'organismes culturels ou de collectifs artistiques un espace leur permettant d'élaborer davantage sur leur situation actuelle, en particulier lorsqu'ils pensent à l'avenir immédiat. Plus précisément, ils ont été interrogés sur les défis qu'ils rencontrent lorsqu'ils planifient leur pratique ou leurs activités pour les 12 prochains mois, s'ils prévoient d'ajuster leurs sources de revenus et comment, quels programmes spéciaux mis en place par les autorités culturelles et/ou échelons de gouvernement ont répondu à leurs besoins ou nécessitent des ajustements, et s'il existe un autre type de soutien, autre que financier, qui est nécessaire ou qui pourrait être utile. Trois assistants de recherche (deux en français et un en anglais) ont été engagés pour réaliser tous les entretiens sur ZOOM. Les entretiens ont duré environ 30 minutes et ont été enregistrés soit en audio, soit en vidéo, avec le consentement du participant.

Les participants

Deux types de participants ont été identifiés pour cette étude. Le premier type de participants est constitué d'artistes, de collaborateurs ou de concepteurs autochtones ou racisés qui se sont identifiés comme tels (ci-après dénommés "artistes"). Il s'agit non seulement des créateurs et des interprètes, mais aussi des équipes de production professionnelles, telles que les éclairagistes, les régisseurs, les techniciens du son et les costumiers. Le deuxième type de participants était constitué de représentants d'organismes artistiques ou de collectifs artistiques dont le mandat ou la majorité (51 % ou plus) des activités, du contenu ou des ressources humaines et financières sont consacrés à des communautés "culturellement divers" ou autochtones.

Recrutement

Les participants ont été recrutés principalement par le biais du bouche à oreille, des médias sociaux, d'invitations personnelles et de listes de diffusion envoyées par la DAM et par chaque membre du comité consultatif à leurs organismes ou réseaux respectifs. Plus précisément, les listes d'envoi comprenaient des organismes de financement, des partenaires sectoriels, des associations professionnelles et d'autres organismes de services artistiques à qui il a été demandé de transmettre l'invitation à leurs membres "culturellement divers" et autochtones, des festivals et des sociétés de production susceptibles de travailler avec des artistes "de la diversité" et/ou autochtones, et bien d'autres encore. Les principales plateformes de médias sociaux utilisées comprenaient Facebook, Instagram et LinkedIn, y compris des groupes publics et privés destinés spécifiquement aux communautés "culturellement divers". Une question de recrutement pour les entretiens a été intégrée à la fin du questionnaire en ligne, et tous les participants aux entretiens, à l'exception d'un seul, ont été recrutés au moyen du questionnaire. Le questionnaire et la période de recrutement ont été ouverts pendant environ trois semaines.

Les données du questionnaire et de l'entretien ne peuvent pas être reliées et les assistants de recherche ne disposaient d'aucune information préalable sur les participants avant l'entretien, à l'exception de leur nom, de leur adresse électronique, de leur numéro de téléphone, de leur rôle, de leur langue préférée et de leur sexe.

Considérations éthiques

Le questionnaire en ligne était entièrement anonyme, à l'exception de la dernière question où les participants étaient invités à donner leur nom et leurs coordonnées s'ils souhaitent participer à un entretien. Les participants ont été informés à ce moment-là que toutes les informations de contact seraient extraites des données du questionnaire par le coordinateur de la recherche et conservées en toute sécurité dans un document séparé. Ils ont également reçu le nom et les coordonnées du coordinateur de la recherche s'ils préféraient exprimer leur intérêt

par courrier électronique. Les participants ont été informés au début du questionnaire en ligne ainsi que dans le courriel d'invitation à l'entretien que les données brutes seront conservées dans les dossiers de recherche de la DAM pendant un maximum de cinq ans après la publication du rapport final. Tous les participants ont consenti, par courrier électronique ou oralement, à l'enregistrement des entretiens à des fins d'analyse des données et les assistants de recherche ont tous signé des dérogations de confidentialité confirmant le traitement approprié des données de recherche et leur destruction en toute sécurité à la fin de leur contrat.



Analyse

Huit répondants au questionnaire ne se sont pas déclarés racisés, ni membres d'une minorité visible, ni membres d'une communauté autochtone. Dix participants aux entrevues ne se sont pas identifiés comme membres d'une minorité visible, mais la question de l'ethnie n'a pas été posée. Le questionnaire était clairement orienté vers la diversité culturelle et les populations autochtones, et les données quantitatives et qualitatives ont permis de constater que les définitions des minorités visibles et des personnes racialisées ne sont pas partagées par tous. Par conséquent, dans un esprit d'inclusion, toutes les réponses recueillies ont été incluses dans l'analyse.

Questionnaire

À certains moments du questionnaire, les participants ont pu répondre dans plus d'une catégorie, par exemple le pays d'origine ou la discipline artistique. Lorsque cela s'est produit, les deux valeurs ont été prises en compte, de sorte que le pourcentage total est supérieur au nombre total de participants. Les données brutes ont été agrégées et analysées par l'auteur.

Interviews

Les données qualitatives ont fait l'objet d'une analyse thématique (*Braun & Clarke, 2006*). Les entretiens ont été retranscrits mot à mot par l'assistant de recherche, dans la langue dans laquelle le dialogue s'est déroulé, et les transcriptions ont été codées avec le numéro du participant afin de garantir la confidentialité. Chaque transcription a été imprimée et codée manuellement à l'aide d'un stylo et de papier. L'auteur et un assistant de recherche ont tous deux codé 10 % des données de manière indépendante afin de garantir un niveau élevé de concordance entre les évaluateurs. Ensuite, l'assistant de recherche est resté le principal codeur, tandis que l'auteur a procédé à des vérifications ponctuelles régulières et a tenu cinq séances de discussion avec l'assistant de recherche pendant la période de codage afin de maintenir un niveau élevé de concordance. Les codes et/ou thèmes attribués ont été revus et affinés de manière itérative si nécessaire. Les notes de journal prises par les assistants de recherche après chaque entretien ont également été examinées et prises en compte lors du codage des transcriptions. Les thèmes finaux ont été examinés et validés par le comité consultatif.



Résultats

Questionnaire

Les réponses au questionnaire en ligne ont été reçues du 14 août , 2020 au 18 septembre , 2020. Au total, 83 réponses ont été reçues, dont 10 en anglais et 73 en français. Un peu plus de la moitié (n = 43, 51,8 %) étaient des membres de DAM et la majorité des participants (n = 72, 86,7 %) étaient des artistes, les autres (n = 11, 13,3 %) étant des représentants d'organismes ou de collectifs artistiques. Le tableau 1 fournit de plus amples informations sur le profil des participants.

Tableau 1. Profil des participants au questionnaire

	Nombre (Total= 83)	Pourcentage
ARTISTES/COLLABORATEURS	72	86.7%
Genre		
Homme	26	36.1%
Femme	44	61.1%
Ne s'identifie pas à un genre	2	2.8%
Groupe d'âge		
18-25	3	4.2%
26-40	41	56.9%
41-59	25	34.7%
60+	3	4.2%
Situation actuelle au Canada		
Citoyen	49	68.1%
Résident permanent	17	23.6%
Permis de travail temporaire	5	6.9%
Étudiant étranger	1	1.4%
Immigrant		
Oui	52	72.2%
Non	20	27.8%

Langue(s) parlée(s) le plus souvent		
Français	49	68.1%
Anglais	17	23.6%
Autres	9	12.5%
État civil		
Célibataire	26	36.1%
Marié(e)	19	26.4%
Conjoint de fait	15	20.8%
Divorcé ou séparé	12	16.7%
Enfants à charge		
1 ou plus	22	30.6%
Statut de l'artiste		
Émergents (<5 ans de pratique professionnelle)	25	34.7%
En développement (5-15 ans)	30	41.7%
Établi (>15 ans)	17	23.6%
Autres		
S'identifie comme une minorité visible	57	79.2%
S'identifie comme une personne racisée	54	75%
Est une personne autochtone	4*	5.6%
S'identifie comme ayant un handicap	4	5.6%
ORGANISMES ARTISTIQUES/COLLECTIFS ARTISTIQUES	11	13.3%
Statut		
Sans but lucratif	9	81.8%
Société en nom collectif	0	0%
Collectif non enregistré	0	0%
Enterprise Inc.	1	9.1%
Autres	1	9.1%

Type		
Présentateur	3	27.3%
Association ou groupe professionnel	2	18.2%
Société de production	4	36.4%
Institution de formation	0	0%
Organisation des services	0	0%
Autres	2	18.2%
Années d'existence		
< 3 ans	1	9.1%
4 à 10 ans	6	54.5%
11 à 20 ans	2	18.2%
21 à 30 ans	1	9.1%
> 30 ans	1	9.1%
Langue(s) principale(s)		
Français	10	90.9%
Espagnol	2	18.2%
Anglais	1	9.1%
Mohawk	1	9.1%
Autres		
Travaille pour les personnes "culturellement diverses"	8	72.7%
Travaille pour les populations autochtones	4	36.4%
Travaille pour les personnes handicapées	0	0%
Travaille pour les minorités de genre	3	27.3%

*Une personne s'est identifiée comme autochtone d'Afrique du Nord.

Profil de l'artiste

Les artistes participants étaient principalement des femmes (n = 44,6, 1,1%) et avaient entre 26 et 40 ans (n = 41, 56,9%). La plupart des participants étaient des citoyens canadiens ou des résidents permanents, et une grande majorité (n = 52, 72,2 %) des participants étaient des immigrants. La plupart des participants immigrants étaient originaires d'Amérique du Sud (n =

15, 27,8 %), mais il y avait également des représentants d'Afrique centrale et occidentale (n = 7, 13 %), d'Afrique du Nord (n = 6, 11,1 %), de France (n = 6, 11,1 %), du Mexique (n = 5, 9,3 %), d'Asie centrale et du Moyen-Orient (n = 5, 9,3 %), et d'autres pays (voir figure 1). Une légère majorité de participants étaient célibataires (n = 26, 36,1 %) et environ un tiers (30,6 %) des participants avaient au moins un ou plusieurs enfants à charge. Quatre-vingt pour cent (n = 63) des participants vivent sur l'île de Montréal et 88,89 % (n = 56) d'entre eux y vivent depuis trois ans ou plus. Si le français est la langue la plus souvent parlée par les participants (n = 49), l'anglais est également présent (n = 17) ainsi que d'autres langues (n = 9). Les autres langues étaient le portugais, l'arabe, le berbère, l'italien, le persan, le mohawk et l'espagnol. Diverses disciplines artistiques étaient représentées (voir figure 2), mais les arts du conte et du cirque étaient moins représentés. Cela dit, on ne sait pas si la catégorie multidisciplinaire englobe l'une ou l'autre des catégories moins représentées. La plupart des artistes ont une pratique professionnelle depuis cinq à quinze ans et la majorité (n = 47, 65,3 %) consacrait 50 % ou plus de son temps à cette pratique artistique avant COVID-19, 26 artistes (36,1 %) y consacrant 100 % de leur temps.

Figure 1. Pays d'origine des participants immigrants

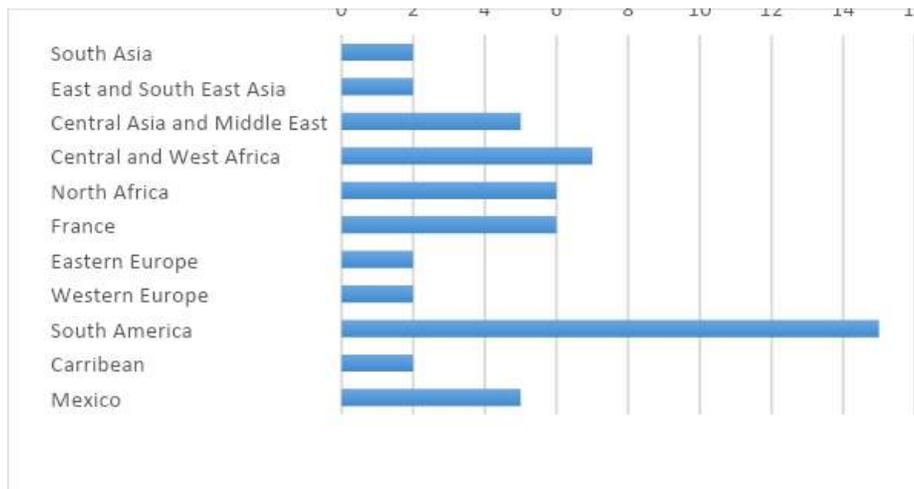
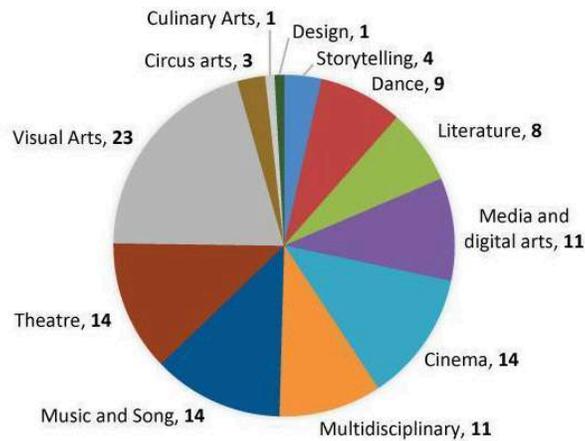


Figure 2. Discipline(s) artistique(s) principale(s)



Impact financier de COVID-19 sur les artistes

Le revenu annuel individuel des artistes (de janvier à décembre) devrait diminuer en 2020 par rapport à l'année précédente, la majorité des artistes (n = 32, 44,4 %) s'attendant à gagner moins de 15 000 \$ (voir la figure 3). Le revenu médian devrait demeurer relativement stable de 2019 à 2020 dans la fourchette de 15 001 \$ à 25 000 \$. Une grande partie (n = 50, 69,4 %) des participants ont pu bénéficier de la prestation canadienne d'intervention d'urgence (CERB), dont ils ont bénéficié en moyenne pendant quatre (moyenne = 4,4, écart-type = 1,6) des sept mois disponibles. Les raisons déclarées pour lesquelles les participants n'ont pas pu bénéficier de la CERB sont les suivantes : ils n'ont pas perdu leur emploi principal et sont en mesure de subvenir à leurs besoins, ils gagnent toujours plus de 1 000 dollars par mois, ce qui les rend inéligibles, même s'ils ont perdu des contrats importants, ils bénéficient de la solidarité sociale, de l'aide aux personnes handicapées ou d'une pension, ils sont étudiants, ils n'ont pas de revenus au Canada en 2019, ils ont accès à d'autres fonds d'urgence ou ils ont perdu un contrat prévu qui devait encore être signé, mais l'événement a été annulé au moment où la pandémie a frappé. Alors que quelques participants prévoient de changer de carrière pour trouver un emploi fiable et survivre financièrement une fois que la CERB aura pris fin, d'autres prévoient de trouver un petit emploi à côté, de compter sur leur conjoint ou de trouver d'autres moyens, et d'autres encore n'ont aucune idée de ce qu'ils prévoient après la CERB. La plupart des participants (n = 34, 47,2%) ont dit oui à la nécessité d'une autre mesure financière d'urgence, tandis que 18 participants (25%) ont dit non et 20 participants (27,8%) ne savaient pas. Au moment où les données de ce questionnaire ont été recueillies (environ six mois après le début de l'exercice 2020-2021), 11 des 72 participants (15,3 %) avaient déjà reçu une forme de financement des arts, contre 19 (26,4 %) au cours du dernier exercice (avril 2019 à mars 2020). Le financement a été principalement reçu du Conseil des arts du Canada, du Conseil des *arts et des lettres du Québec* et du *Conseil des arts de Montréal* pendant deux ans, mais le montant total

du financement reçu par chaque participant jusqu'à présent cette année a été inférieur à celui de l'année précédente (voir figure 4). Cela dit, 68,1 % des participants prévoient de soumettre une demande de subvention au cours des trois prochains mois et les trois mêmes organismes subventionnaires susmentionnés sont ceux qui sont ciblés pour ces demandes à venir.

Figure 3. Revenu annuel individuel en 2019 et projections pour 2020

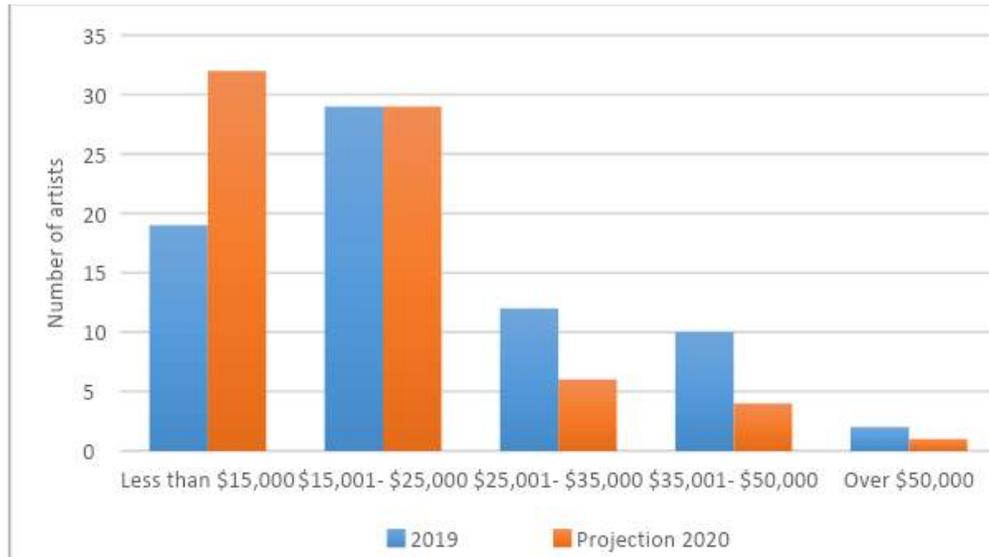


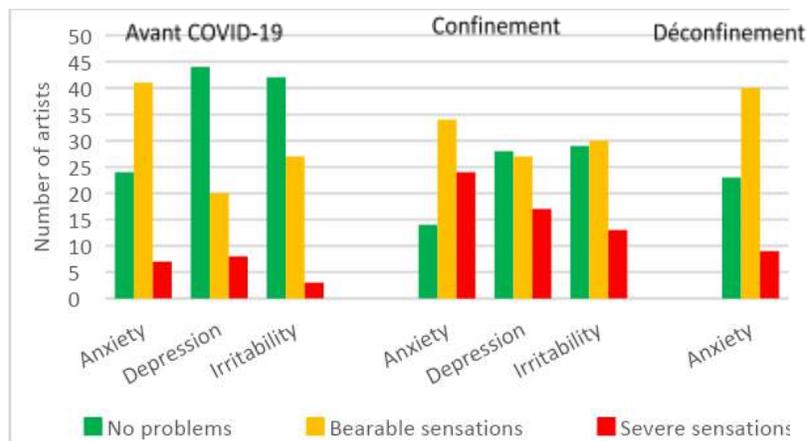
Figure 4. Comparaison du montant total du financement reçu par les participants entre l'année dernière (avril 2019 - mars 2020) et ce qui a déjà été reçu pour cette année (avril 2020 - mars 2021).



Impact du COVID-19 sur la santé physique et mentale de l'artiste

La santé physique des artistes a été relativement bien maîtrisée pendant la période de confinement de la crise, 61 participants (84,7%) ayant déclaré n'avoir contracté aucune maladie. Parmi ceux qui sont tombés malades, deux participants (2,8%) ont déclaré être positifs au COVID-19. En ce qui concerne la santé mentale, les sensations d'anxiété, de dépression et d'irritabilité ont été plus marquées pendant la période de confinement. Ces niveaux semblent être revenus à des niveaux similaires à ceux d'avant la pandémie, à l'exception d'une légère augmentation de l'irritabilité (voir figure 5). Les autres sensations rapportées pendant le confinement, évaluées sur une échelle de un à dix, étaient le stress ($M = 5,7$, $SD = 3,1$), le soulagement ($M = 4,6$, $SD = 3,1$), l'impatience ($M = 4,2$, $SD = 2,9$) et l'excès de créativité ($M = 4$, $SD = 2,6$). La majorité des artistes participants ($n = 40$, 55,6 %) se sont sentis déconnectés de leur communauté ou de leur territoire traditionnel entre mars et juin 2020 (c'est-à-dire pendant l'enfermement) et 20 participants (27,8 %) ont consulté un psychologue depuis mars 2020. Plus de la moitié des participants ($n = 42$, 58,3 %) ont répondu oui ou peut-être lorsqu'on leur a demandé s'ils prévoyaient avoir besoin d'un soutien psychologique au cours des prochains mois.

Figure 5. Santé mentale avant COVID-19 (avant mars 2020), pendant le confinement (mars à juin 2020) et après le déconfinement (juillet 2020)



Impact de COVID-19 sur la pratique artistique des artistes

L'arrêt complet de la COVID-19 a eu un large éventail d'incidences sur les projets et les pratiques des artistes. Ces impacts vont de l'incapacité à créer, à produire, à présenter, à financer et à voyager. En outre, l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie familiale a été difficile à gérer en raison du stress accru et du ralentissement général des opérations (voir figure 6). Vingt participants (27,8 %) ont eu l'occasion de présenter des travaux en ligne, mais

seulement sept (35 %) d'entre eux ont été rémunérés et aucun n'a déclaré avoir reçu une rémunération appropriée pour sa participation. Quoiqu'il en soit, la plupart des participants (n = 51, 70,8 %) sont restés motivés pendant l'enfermement, à l'exception de 14 (19,4 %) qui étaient très démotivés et de sept (9,7 %) qui étaient complètement démotivés au point de vouloir changer de carrière. Malgré les nombreuses annulations, presque tous les participants (90,3 %) ont continué à s'engager dans leur pratique artistique. Dans l'ensemble, au moment où ils ont répondu, les participants se trouvaient à tous les stades du cycle de vie d'un projet artistique, mais la majorité d'entre eux étaient à la recherche de financement et/ou en phase de recherche et de création (voir figure 7).

Figure 6. Impact de COVID-19 sur les projets/pratiques artistiques

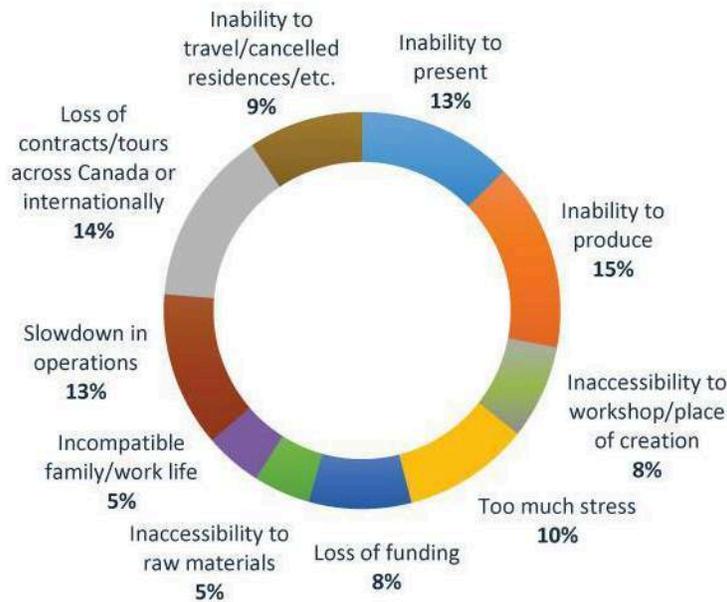
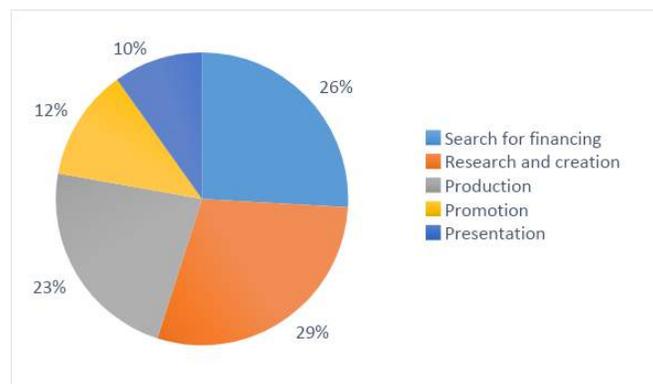


Figure 7. Étapes de la pratique artistique dans lesquelles les participants étaient engagés au moment où ils ont répondu au questionnaire



Profil des organismes

Les organismes étaient principalement des organismes à but non lucratif (81,8 %) et se sont identifiés comme un diffuseur (27,3 %), une association professionnelle (18,2 %) ou une société de production (36,4 %). La majorité (54,5%) des organismes existent depuis 4 à 10 ans et ont répondu principalement en français (90,9%). Cependant, l'utilisation de l'espagnol, de l'anglais et du mohawk a également été signalée. Huit organismes (72,7 %) travaillent principalement pour des personnes "culturellement diverses" et quatre (36,4 %) travaillent pour des personnes autochtones.

Impact financier du COVID-19 sur les organismes

Sept organismes sur onze ont reçu un financement d'avril 2019 à mars 2020 et le même nombre pour cette année jusqu'à présent (avril 2020 à mars 2021). Le financement provenait de diverses sources les deux années (voir figure 9), mais le nombre de subventions reçues n'a pas encore atteint le même niveau que l'année dernière. Le montant cumulé du soutien reçu l'année dernière se situait le plus souvent entre 50 001 et 100 000 dollars et 70 % représentaient un soutien basé sur des projets plutôt qu'un soutien opérationnel. Depuis le début de l'année, le montant cumulé de l'aide se situe entre 10 001 et 50 000 dollars. Trente-six pour cent (n = 4) des organismes sont en charge d'employés et toutes ont dû procéder à des réductions temporaires de personnel. Seuls 18% (n = 2) des organismes ont pu bénéficier de la Subvention canadienne pour les salaires de secours (SCS) et ceux qui ne l'ont pas fait ont invoqué des raisons liées au fait de n'avoir jamais reçu de financement, de ne pas avoir d'employés et de fonctionner uniquement avec des bénévoles, de ne plus avoir leur local, de ne pas avoir de statut légal et/ou de ne pas avoir pensé à faire une demande. Trois (37%) organismes ont reçu des revenus pendant la période de confinement, mais neuf (82%) ont dû faire face à des dépenses imprévues, telles que l'équipement informatique et le matériel vidéo, l'internet à domicile pour rester en communication les uns avec les autres, la formation pour améliorer leurs capacités avec les médias sociaux, les fournitures sanitaires, etc. La majorité de ces organismes ont dépensé plus de 2 000 \$ pour ces dépenses imprévues. Dans l'ensemble, 45 % des organismes (n = 5) se considèrent dans une situation précaire à cause de COVID-19 et 36 % (n = 4) des organismes déclarent qu'il est très probable qu'elles devront réduire leur équipe de façon permanente. Il y a un sentiment général de lassitude, surtout en ce qui concerne le temps et les efforts nécessaires pour obtenir des subventions et le manque de soutien d'urgence pour les organismes qui n'ont pas de financement opérationnel.

Les 11 organismes ont dû annuler des événements en raison de la COVID-19 pour diverses raisons (voir figure 8). Soixante-douze pour cent (n = 8) des organismes ont transféré une partie ou la totalité de leurs activités en ligne depuis mars 2020, ce qui se reflète dans le statut modifié de la livraison de produits/services au moment de remplir le questionnaire (voir figure 9).

Figure 8. Impact du COVID-19 sur les activités des organismes

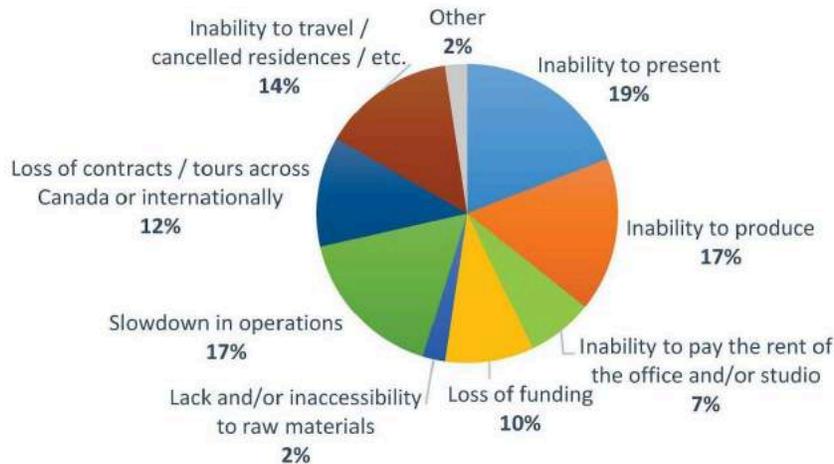
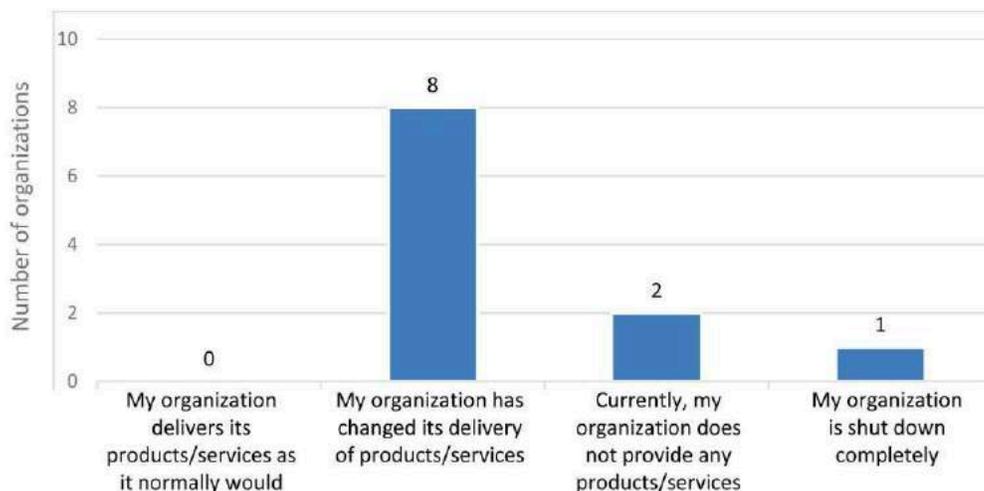


Figure 9. État des activités des organismes au moment de remplir le questionnaire



Interviews

Les entretiens ont eu lieu du 9 septembre , 2020 au 9 octobre , 2020. Il est important de noter que le gouvernement du Québec a annoncé le 28 septembre qu'à partir du 1er octobre , il y aurait un confinement partiel dans des régions clés car les cas de COVID-19 continuaient d'augmenter dans une deuxième vague de la pandémie (Olson, et al., 2020). Par conséquent, les données recueillies au cours des entretiens dans les jours précédant et pendant la première semaine de ces nouvelles restrictions dans les zones rouges peuvent avoir été influencées par

cette nouvelle. Au total, 32 personnes ont participé aux entretiens, dont 6 en anglais et 26 en français. Vingt-huit entretiens ont été menés avec des artistes et quatre avec des représentants d'organismes .

La majorité des artistes s'identifient comme des femmes (n = 16, 57,1 %) et beaucoup sont des immigrants (n = 22, 78,6 %) provenant principalement du Mexique (n = 5, 22,7 %), de l'Amérique du Sud (n = 5, 22,7 %), de l'Afrique du Nord (n = 3, 13,6 %) et de l'Asie centrale et du Moyen-Orient (n = 2, 9,1 %). Quatre-vingt-neuf pour cent (n = 25) résident sur l'île de Montréal depuis 12,3 ans en moyenne. Trois organismes (75 %) travaillent principalement à la représentation des minorités visibles et/ou des immigrants, tandis que l'autre organisation ne dessert pas un groupe de population spécifique. Aucun des organismes ne soutenait principalement les communautés autochtones. Tous les organismes fonctionnent à partir de l'île de Montréal et sont établies depuis 13,3 ans en moyenne. Le tableau 2 fournit de plus amples informations sur les profils des participants à l'entrevue .

Tableau 2. Profil des participants aux entretiens

	Nombre (Total n= 32)	Pourcentage
ARTISTES/COLLABORATEURS	28	87.5%
S'identifie comme une minorité visible	18	64.3%
S'identifie comme une personne autochtone	2	7.1%
L'âge	Moyenne = 40 ans SD = 9,4 ans	
Immigrant		
Oui	22	78.6%
Non	6	21.4%
Genre		
Femme	16	57.1%
Homme	10	35.7%
Non-binaire	1	3.6%
Ne s'identifie pas à un genre	1	3.6%
Ville		
Île de Montréal	25	89.3%
Longueuil	1	3.6%
Sherbrooke	1	3.6%
Ville de Québec	1	3.6%

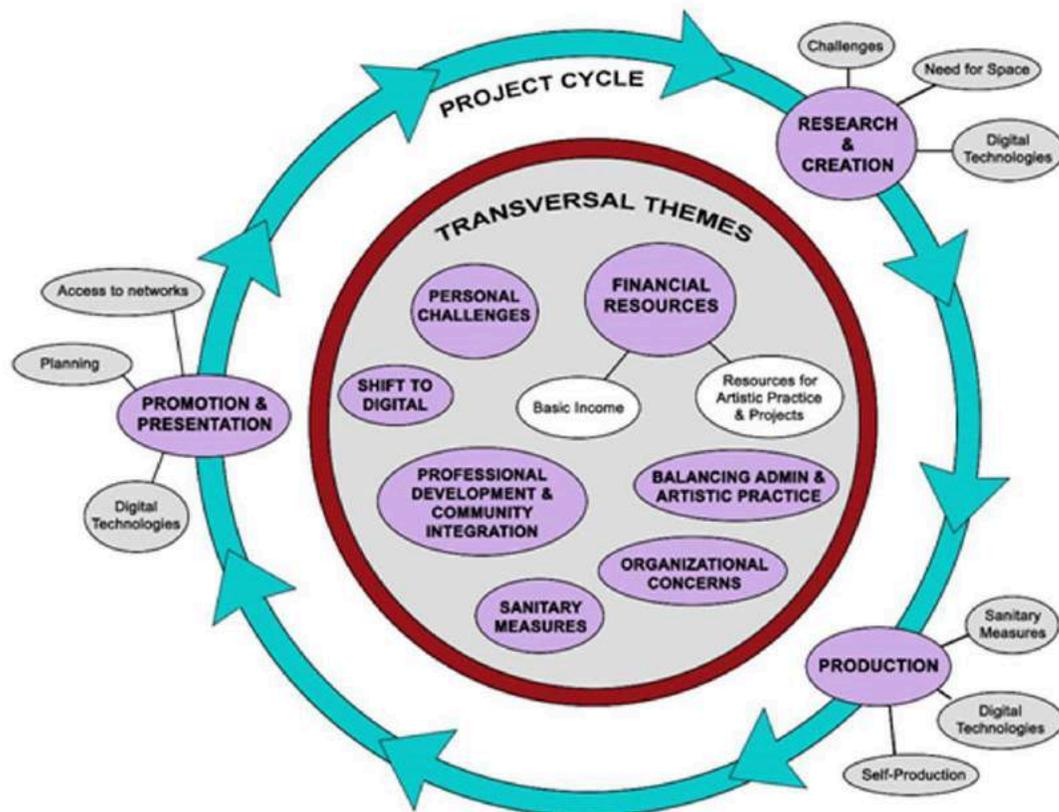
ORGANISMES		
Travaux pour les minorités visibles	3	75%
Travail pour les immigrants	3	75%
Travaux pour les communautés autochtones	0	0%
Nombre d'années depuis l'établissement	Moyenne = 13,3 ans SD = 9,3 ans	



Discussion

Les résultats des entretiens avec les artistes/collaborateurs peuvent être divisés en deux catégories : Les thèmes transversaux et le cycle du projet. La catégorie transversale représente les thèmes qui ont un impact sur tous les aspects de la vie d'un artiste et sur toutes les étapes d'un projet artistique, tels que les ressources financières, le développement professionnel et l'intégration dans la communauté, les mesures sanitaires, les défis personnels, les préoccupations organisationnelles, le passage au numérique et l'équilibre entre l'administration et la pratique artistique. Les ressources financières sont présentées comme un élément central important en raison de leur impact sur l'ensemble du système. La catégorie "Cycle de projet" représente les étapes généralement évoquées dans le processus d'un projet artistique : Recherche et création, Production, Promotion et présentation. Une visualisation de ces thèmes est présentée à la figure 10 et une brève description de chaque thème, accompagnée d'exemples, est présentée ci-dessous.

Figure 10. Thèmes extraits de l'analyse des entretiens qualitatifs



Catégorie 1 : Thèmes transversaux

Ressources financières

La majorité des artistes interrogés déclarent qu'il est impossible de vivre exclusivement de leur pratique artistique. D'une manière générale, on peut dire que la plupart des personnes interrogées (participants 8, 10, 22, 27, 21) vivent d'un travail qui n'est pas lié aux pratiques artistiques ou culturelles (par exemple dans l'administration (p14) ou le côté mathématique de l'architecture (p32)). Certains participants exercent un travail temporaire, souvent précaire et instable, par exemple en tant que barman (p10) ou dans la construction (p22). Dans d'autres cas, les participants travaillent au sein du secteur en rédigeant des contrats (p2) ou par le biais d'activités de médiation culturelle, telles que des ateliers de peinture, d'audiovisuel ou de jonglerie dans les écoles (p6, 8, 22). Bien qu'ils travaillent dans le secteur culturel, il convient de noter qu'en tant que travailleurs indépendants, ils n'ont souvent pas droit à l'assurance-emploi ou à d'autres avantages éventuels que l'on trouverait dans un emploi plus stable. Il existe une frustration constante liée au fait que ces autres emplois, qui sont d'importantes sources de revenus pour les artistes, empiètent sur le temps consacré à leur pratique artistique. Il n'est donc pas surprenant d'entendre parler d'artistes qui suspendent temporairement leur travail à temps plein (p11) ou quittent leur emploi (p4) afin de se concentrer davantage sur leur art. Cependant, bien que plusieurs participants aient déclaré avoir reçu des subventions ou des bourses, il était très rare d'entendre que ce soutien était suffisant pour ne pas avoir à travailler en dehors de leur pratique (p31). Les ressources financières n'étaient pas une préoccupation, même pendant la pandémie, dans très peu de cas (p8, 31), ce qui confirme l'idée que la situation financière des artistes est très fragile et dépend des subventions, des bourses, etc. Dans ce contexte, la pandémie et les mesures sanitaires dictées par le gouvernement, dont l'éloignement social, l'utilisation de masques, la fermeture d'entreprises, l'annulation de spectacles, les confinements, etc. ont particulièrement affecté la capacité des artistes à accéder à des ressources financières.

Revenu de base garanti

Plusieurs participants ont souligné leur souhait d'avoir accès à une forme de revenu minimum garanti. D'une manière générale, il peut être défini comme un système visant à garantir un minimum de ressources financières aux personnes qui n'en ont pas ou dont les ressources sont insuffisantes pour vivre décemment. Le revenu minimum garanti est une idée ancienne qui est apparue dès 1601 en Angleterre. Depuis, et surtout avec l'avènement de l'Etat-providence, plusieurs pays ont mis en place une telle mesure : le Minimex belge (1974), le RMG luxembourgeois (1986), le National Assistance britannique (1948) et le Canada Assistance Plan (CAP) (1966). Cette liste non exhaustive montre la pluralité des "revenus minimums

garantis" puisque cette appellation désigne plusieurs mécanismes possibles. Il est donc important de distinguer les différents revenus minimums garantis afin de répondre au mieux aux besoins des participants.

Dans son ouvrage de 2005 intitulé *Revenu minimum garanti. Comparaison internationale, analyses et débats*, Lionel-Henri Groulx distingue trois acceptions du terme "revenu garanti", dont deux sont intéressantes pour répondre aux demandes des participants :

1. Le premier est le revenu minimum garanti, en tant qu'objectif ou obligation pour l'État de garantir un revenu minimum de subsistance. La difficulté d'un tel modèle est de définir quel montant doit correspondre au revenu minimum de subsistance. C'est ce que le gouvernement canadien a choisi avec la CERB. Plusieurs acteurs ont fait l'éloge de cette mesure, indiquant que la CERB avait réduit leur stress financier.
2. Le second correspond à des allocations spécifiques en fonction des besoins et de la situation de chaque individu. Le revenu minimum garanti consisterait donc en une allocation qui s'ajouterait aux ressources des travailleurs. Cette forme d'allocation a l'avantage d'être adaptable aux besoins individuels. Comme plusieurs participants ont indiqué qu'ils ne demandaient pas un revenu minimum garanti très élevé, mais un revenu qui leur permette de poursuivre leurs activités artistiques en toute sérénité, cette solution pourrait être envisagée.

Ressources pour la pratique artistique et les projets

Obstacles et angles morts

Il semble que le processus de demande de subventions auprès de diverses agences (CAM, CALQ, et CCA) présente un certain nombre d'obstacles pour les participants. Certains obstacles semblent être objectifs ou structurels dans le sens où ils affectent tous les participants de la même manière. D'autres sont plus liés à l'identité de chaque participant. Dans tous les cas, ces procédures doivent être modifiées et adaptées aux réalités des artistes.

Parmi les obstacles objectifs figurent les procédures longues et complexes. Cet aspect n'est pas spécifique au milieu artistique, mais il prend une autre dimension dans ce cas. D'ailleurs, l'existence de formations pour apprendre à remplir ces dossiers dans diverses organismes d'artistes indique qu'il s'agit d'un problème ancien, courant et récurrent. Plusieurs participants ont souligné qu'ils passaient trop de temps sur leur dossier (notamment pour le constituer) et que la rédaction était trop complexe.

Il existe également une inadéquation entre de nombreux projets et le langage administratif utilisé : plusieurs participants ont mentionné qu'il était difficile, voire impossible, de traduire

leur projet artistique dans le jargon administratif. Pour certains, cette traduction est un blocage, ils perdent l'essence et la qualité de leur projet.

En outre, la pandémie, et avant elle l'essor des arts numériques, a soulevé un nouveau défi : certains participants ont commenté l'importance que les organismes semblent accorder au passage au numérique. D'une part, pour de nombreux participants, il est important de maintenir l'interaction avec le public. D'autre part, il semble que cette tendance oublie la spécificité des arts numériques, qui nécessitent plus qu'une simple adaptation aux outils numériques. Enfin, certains ont évoqué le coût du transfert vers les arts numériques.

Une fois la demande envoyée, on constate des problèmes évidents dans l'attribution des fonds. Tout d'abord, le taux de réussite des candidats est très faible. Il y a des problèmes liés à la situation actuelle de la pandémie, y compris le non-renouvellement de plusieurs projets financés jusqu'à présent, mais de nombreuses difficultés sont spécifiques aux structures de financement. Par exemple, lorsque des subventions sont accordées, elles semblent favoriser les compagnies d'artistes plutôt que les artistes individuels. Et même l'octroi de fonds aux artistes est inférieur à celui d'autres catégories.

Plusieurs participants ont également souligné le manque de transparence concernant les règles d'obtention d'une subvention ou l'absence de retour d'information sur leur demande une fois qu'elle a été rejetée. De même, une autre critique formulée par certains participants concerne la qualité du travail financé par les agences : il semble qu'il n'y ait pas d'évaluation rigoureuse par les agences de financement après coup. Enfin, les conditions de réalisation d'un projet non contraint par les exigences du marché ne contribueraient pas à sa qualité, selon certains.

En résumé, les défauts objectifs des demandes de subvention sont : la charge et la complexité administratives ; l'inégalité du financement pour les artistes ; l'inadéquation entre le langage artistique et le langage administratif ; et le manque de transparence et de retour d'information sur les demandes proposées. L'une des solutions évoquées par les participants et qui pourrait être recommandée est de convertir les demandes en format vidéo ou en format d'entretien, afin d'éviter la plupart des inconvénients mentionnés jusqu'à présent.

Une autre série de difficultés concerne l'identité et la situation des participants. Par exemple, certains parents participants ont mentionné l'importance d'avoir accès à des services de garde d'enfants ou de baby-sitting pour assurer le bon déroulement des pratiques et des activités artistiques. Mais globalement, il faut souligner que ces difficultés concernent principalement les artistes " culturellement divers" et/ou immigrés. Et ces difficultés s'ajoutent à celles énumérées ci-dessus.

Tout d'abord, le fait de devoir rédiger les demandes dans les langues officielles représente un défi pour certains participants dont l'anglais ou le français n'est pas la langue maternelle. Deuxièmement, de nombreux accès au financement sont réservés aux résidents permanents ou aux citoyens canadiens, et non aux détenteurs d'un permis de travail.

Mais surtout, plusieurs témoignages font état d'un racisme systémique dans la procédure et dans l'attribution des demandes. À cet égard, plusieurs participants ont souligné que certaines subventions exigent que le candidat soit déjà reconnu par la communauté artistique. Or, ce milieu ne semble pas ouvert à l'intégration d'artistes non blancs et/ou étrangers. En fait, cette disposition pénalise les artistes émergents et, bien sûr, les artistes étrangers. Par ailleurs, certains participants ont fait part de leur malaise face aux cases à cocher pour s'identifier comme membre d'une ethnie particulière. D'autres ont exprimé leur surprise de voir leur demande rejetée, alors qu'ils n'ont généralement aucune difficulté à obtenir un financement similaire dans leur pays d'origine. Enfin, certains commentaires des comités d'attribution, reçus par les participants à la fin de leur candidature, étaient choquants. Il semble que ces commentaires révèlent des préjugés et une méconnaissance du milieu artistique. Plus précisément, un artiste noir a évoqué les difficultés qu'il a rencontrées en tant que musicien pour se faire une place et s'intégrer dans le milieu. Selon lui, il a été victime de discrimination de la part de plusieurs artistes.

En résumé, les obstacles rencontrés par les artistes "culturellement divers" sont très similaires au racisme systémique : un ensemble d'arrangements institutionnels, de normes, de structures, d'attitudes et de pratiques qui créent ou maintiennent une distribution inégale des ressources et génèrent des discriminations.

L'une des solutions proposées par les participants consisterait à tirer parti de la situation actuelle et à la considérer comme une sorte d'occasion de commencer à réfléchir, à changer et à sensibiliser à ces types de discrimination systémique. Dans cette optique, certains participants ont noté que les actions liées au mouvement *Black Lives Matter* ont fourni cet espace de réflexion et de changement sur la diversité. Malgré cela, certains participants considèrent que ce contexte leur a permis de bénéficier des résidences au Cube et à Accès Culture.

Aspects positifs et bonnes pratiques

Avant de passer à la section suivante, nous souhaitons souligner les aspects positifs et les bonnes pratiques identifiés par les participants. Cependant, il est très important de se rappeler et de garder à l'esprit qu'un seul participant était très satisfait des programmes de subvention car ils lui permettent de vivre de son art (tout en soulignant qu'il lui a fallu un certain temps pour arriver à cette situation).

Dans l'ensemble et malgré les critiques, les participants ont trouvé la structure de la subvention pertinente. Certains participants ont également noté que certaines des adaptations faites par les programmes dans le contexte de la pandémie, en particulier les adaptations concernant les mesures sanitaires, sont utiles.

Parmi ces points positifs, il a été noté que certains participants ont fait l'éloge de certains programmes spécifiques. Par exemple, le CALQ est loué pour plusieurs aspects : son programme pour les Premières Nations semble fonctionner, il semble être un bon programme de subvention pour les artistes émergents et, comme le CAM, il permet la soumission de vidéos au lieu de textes écrits (comme l'ont recommandé les participants).

Quant au réseau Accès Culture, il a été récompensé pour la diffusion réussie d'un programme de résidence jusqu'alors peu connu.

Développement professionnel et intégration communautaire

Comme nous l'avons vu dans notre section sur les obstacles, l'intégration des artistes, en particulier des artistes "culturellement divers", est un enjeu majeur. Comme nous l'avons mentionné, plusieurs ont exprimé à la fois les besoins et les difficultés rencontrés pour s'intégrer au milieu. Ces difficultés comprennent une mauvaise maîtrise de la langue française ou anglaise, l'inaccessibilité de certaines subventions, une mauvaise connaissance des paramètres, etc. De plus, ces artistes sont victimes d'un racisme systémique. Beaucoup ont suggéré la mise en place de quotas pour encourager la participation d'artistes "culturellement divers".

Outre cette question, de nombreux artistes éprouvent des difficultés à s'intégrer dans le milieu professionnel. Les grands noms du festival seraient ainsi favorisés par rapport aux artistes locaux. Certains artistes architectes ont également fait part de leurs difficultés à accéder à des travaux de conception dans leur domaine.

Parmi les solutions envisagées, un système de mentorat, proposé par plusieurs organismes, permettrait de guider l'intégration et l'inclusion des artistes "culturellement divers".

En tout état de cause, il est absolument nécessaire de développer la mise en réseau en tant que mécanisme d'intégration.

Défis personnels

La pandémie a entraîné un certain nombre de défis personnels pour les participants.

Si certains ont mentionné que le confinement leur a donné plus de temps pour leurs projets, ce qui ressort le plus de notre enquête, ce sont les incertitudes causées par les différentes mesures prises pendant cette période : l'annulation de spectacles et de projets culturels (conduisant à ne pas savoir si ces projets seront effectivement produits un jour), la fermeture de lieux, la fermeture de certains espaces de formation, la fermeture des frontières (pour les participants qui avaient des projets à l'extérieur du Canada). Toutes ces fermetures ont même fait craindre à certains participants une certaine surcharge au moment du retour à la normale, étant donné qu'ils risquaient d'être débordés par la reprogrammation de tous les spectacles annulés.

Pour de nombreux participants, ces mesures reflètent un manque d'appréciation des arts de la part du gouvernement. Par conséquent, ils ont voulu souligner que l'art a une dimension sociale. Les artistes ne pratiquent pas leur art uniquement pour l'argent ; ils ont une fonction sociale fondamentale dans la société. Et malgré leur dévouement et leur passion, toutes ces incertitudes ont conduit de nombreux participants à perdre la motivation de continuer.

D'autres participants sont obligés de développer des stratégies pour continuer à pratiquer, se mettant parfois en danger de Covid. Dans cette optique, l'importance de rester en contact avec le public a été régulièrement évoquée. La question du lien s'étend également à la communauté artistique. La nécessité pour les artistes de se rencontrer a été évoquée. Le maintien de ces communautés peut avoir un impact significatif sur le soutien émotionnel des artistes. Et c'est là que se situe la difficulté pour les artistes non blancs, puisqu'ils ont mentionné à plusieurs reprises avoir du mal à accéder au monde de l'art, ou même à être bien accueillis par certains artistes blancs.

Ce soutien est d'autant plus important que les participants ont mentionné à plusieurs reprises l'impact psychologique de leur situation.

Catégorie 2 : Cycle du projet

Recherche et création

La pandémie a également eu un impact sur le processus créatif. Plusieurs participants ont mentionné cette difficulté. Cependant, avant d'aller plus loin, il est important de noter

qu'encore une fois, plusieurs ont mentionné les difficultés à trouver du financement lors du processus de création.

Bien entendu, certains ont déclaré que le temps passé en détention leur avait été bénéfique. Un participant a même parlé de l'émergence du "Covid Art". Cependant, plusieurs ont fait état de grandes difficultés.

Par exemple, les créateurs de spectacles ont dû changer le format de leurs spectacles : la perspective de se produire avec des masques était impensable pour de nombreux participants ; certains spectacles qui devaient être des spectacles de groupe sont devenus des spectacles en solo ; il a fallu trouver des solutions pour continuer à s'entraîner, etc. Beaucoup ont décidé de se lancer dans l'autoproduction.

Production numérique

Comme pour la création, la production artistique a dû s'adapter, notamment en intégrant les technologies numériques (tout en gardant à l'esprit ce qui a été mentionné dans la section sur les obstacles : plusieurs participants considèrent la présence du public comme un don fondamental).

Plusieurs participants ont produit des œuvres numériques. Certains d'entre eux ont constaté une plus grande ouverture du public à l'égard de ces productions.

Promotion et présentation

En raison du petit nombre d'entretiens avec des représentants d'organismes, une analyse thématique approfondie n'a pas été réalisée, mais plusieurs commentaires sont importants à souligner. Les représentants des organismes ont exprimé des inquiétudes liées à une baisse de la participation du public en raison de l'incertitude des activités prévues et des modifications en cours afin de respecter les mesures sanitaires. Par ailleurs, à l'instar des artistes, les organismes ont souligné des problèmes majeurs d'accès à l'espace : espace de discussion, de pratique, de diffusion, de création, etc. Leur dépendance à l'égard de la location d'espaces a été fortement affectée par la pandémie, ce qui s'ajoute aux difficultés déjà existantes pour trouver des espaces dotés d'un équipement et d'un soutien technique adéquats. Une autre préoccupation récurrente concerne le passage accéléré aux technologies numériques. Les compétences techniques nécessaires à la gestion des réseaux sociaux et des sites web, à la production et à la mise en ligne de documents de production et à la présentation en ligne font défaut, ce qui implique souvent des dépenses imprévues, telles que l'embauche de nouveaux employés. Certains représentants ont exprimé leurs difficultés avec le processus de demande de subvention ; en particulier, la présentation d'un dossier adapté aux exigences du programme à

chaque niveau de gouvernement. Dans le même ordre d'idées, des problèmes de gestion administrative ont été soulevés à plusieurs reprises. Il s'agit souvent d'organismes dont le conseil d'administration est réduit à une ou deux personnes qui doivent agir de façon polyvalente sans nécessairement avoir les compétences requises. Enfin, les organismes semblent entretenir une relation étroite avec leur environnement immédiat (quartiers, arrondissements) et jouer un rôle important dans la promotion d'un environnement culturellement vivant par le biais d'événements et d'activités de médiation culturelle. Cependant, un représentant a exprimé son embarras face au manque de soutien aux artistes "culturellement diverses" de leur propre communauté (par exemple, participation à des expositions, achat d'œuvres, etc.

Recommandations

Recommandation 1 : Les gouvernements devraient s'efforcer de garantir un revenu minimum de subsistance aux artistes.

Recommandation 2 : Examiner les demandes de subvention adressées aux organismes. Ces demandes devraient être transparentes et conformes à la langue de l'artiste.

Recommandation 3 : Les organismes doivent réfléchir au racisme systémique auquel elles participent involontairement.

Références

- Article. (2020, 12 juin). *Lettre ouverte aux centres d'artistes autogérés du Québec : Au-delà des déclarations de solidarité*. Récupéré sur Article :
<https://www.article.org/fr/lettre-ouverte-centre-dartistes-audela-declarations-solidarite>
- Bachand, O. (2017, 14 février). *Montréal peine à intégrer ses immigrants au marché de travail*. Récupéré sur Radio-Canada :
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1016838/integration-immigrants-marche-travail-emploi-etude-montre-al-diplome-economie>
- Barrière-Brunet, S. (2020, 3 juin). *En culture, la diversité est la grande absente de la relance*. Récupéré sur Voir :
<https://voir.ca/musique/2020/06/03/en-culture-la-diversite-est-la-grande-absente-de-la-relance/>
- Bouchard, G. (2017, 14 février). *Les travailleurs culturels parlent de main-d'œuvre*. Consulté le 27 octobre 2020
- Braun, V. et Clarke, V. (2006). Utilisation de l'analyse thématique en psychologie. *Qualitative Research in Psychology*. Récupéré sur doi
- D'Amours, M., & Deshaies, M.-H. (2012, octobre). *La protection sociale des artistes et autres groupes de travailleurs indépendants : analyse et modèles internationaux*. Consulté le octobre 27, 2020
- Diversité artistique Montréal. (2018). *Pour un processus d'équité culturelle*. Montréal. Récupéré sur
<https://www.diversiteartistique.org/wp-content/uploads/2019/11/diversite-artistique-montreal-2018-rapport-pour-un-processus-equite-culturelle.pdf>
- Hill, K. (2020). *Diversité démographique des artistes au Canada en 2016*. Hill Stratégies Recherche Inc. Récupéré sur https://hillstrategies.com/wp-content/uploads/2020/01/sia51_artists_diversity2016.pdf
- Hill, K. et Agilo, J. (2020). *Impacts de COVID-19 sur les artistes canadiens et les travailleurs culturels indépendants - Rapport intérimaire*. Hill Strategies et Artspond. Récupéré sur
https://hillstrategies.com/wp-content/uploads/2020/06/ilmg_summary_may27.pdf
- Joli-Cœur, F.-A. (2020, 22 janvier). *Intégration économique des immigrants : qu'est-ce qui cloche à Montréal ?* Récupéré sur La presse :
<https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2020-01-22/integration-economique-des-immigrants-qu-est-ce-qui-cloche-a-montreal>
- Office de consultation publique de Montréal. (2020). *Racisme et discrimination systémiques dans les compétences de la Ville de Montréal*. Montréal.
- Olson, I., Shingler, B. et Mignacca, F. (2020, 28 septembre). *Quebec tightening COVID-19 restrictions as three regions put on red alert*. Récupéré sur CBC news :
<https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/covid-19-montreal-quebec-city-highest-alert-level-1.5741399>
- Pilon-Larose, H. (2017, 3 juillet). *Précarité des artistes : un revenu moyen de 21 450 \$ en 2016*. Consulté le octobre 27, 2020
- Rocha, R., Shingler, B. et Montpetit, J. (2020, 11 juin). *Les quartiers les plus pauvres et les plus diversifiés de Montréal sont les plus durement touchés par le COVID-19, selon une analyse de données*. Récupéré sur CBC news : <https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/race-covid-19-montreal-data-census-1.5607123>
- Schué, R. (2020, 9 novembre). *Nouvelles frictions entre Québec et Ottawa sur le racisme systémique*. Récupéré sur Radio-Canada :
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1748267/racisme-systemique-ottawa-quebec-francois-legault-justin-trudeau-refus>

Statistique Canada. (2017). *Indicateurs provinciaux et territoriaux de la culture, 2017*. Consulté le 27 octobre 2020

Wong, D. (2020, 26 mai). *Illustrer pour dénoncer la montée du racisme anti-asiatique*. Récupéré sur Radio-Canada : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1706372/illustrer-contre-virus-xenophobie-racisme-covid19>

Organisation mondiale de la santé. (2019). *Rapport de synthèse du Réseau des bases factuelles en santé 67*. Consulté le octobre 27, 2020, sur <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/329834/9789289054553-eng.pdf>

Annexe A - Questionnaire

Enquête Covid-19 auprès d'artistes et d'organismes artistiques " culturellement divers".

Section 1 - Identification :

1. Êtes-vous un membre actif de la DAM ?
 - Oui
 - Non
 - Non, mais je suis un ancien membre

2. Vous répondez à ce questionnaire en tant que ...
 - Un artiste ou un collaborateur professionnel / designer
 - Une organisation culturelle ou un collectif artistique

ARTISTES SEULEMENT

Section 2 - Généralités :

3. À quel sexe vous identifiez-vous ?
 - Femme
 - Homme
 - Autre (précisez si vous le souhaitez) :
 - Je préfère m'abstenir

4. Groupe d'âge :
 - 18-25
 - 26-40
 - 41-59
 - 60+

5. Quel est votre statut actuel au Canada ?
 - Citoyen
 - Résident permanent
 - En attente de résidence
 - Permis de travail temporaire
 - Réfugié
 - Statut implicite
 - Autre (veuillez préciser) :

6. Êtes-vous un immigrant ?
 - Oui
 - Non

7. (*Oui seulement*) Quel est votre pays d'origine ?

8. Quel est votre état civil ?
- Unique
 - Marié avec des enfants
 - Marié sans enfant
 - Conjoint de fait avec enfants
 - Conjoint de fait sans enfant
 - Divorcé ou séparé avec garde partagée
 - Divorcé ou séparé sans garde partagée
 - Parent isolé
 - Autres
9. (*Avec enfants ou garde partagée uniquement*) Combien d'enfants à charge avez-vous ?
10. Dans quelle région du Québec habitez-vous ?
- Bas St-Laurent
 - Saguenay-Lac-Saint-Jean
 - Capitale Nationale
 - Mauricie
 - Estrie
 - Montréal
 - Outaouais
 - Abitibi-Témiscamingue
 - Côte-Nord
 - Nord-du-Québec
 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
 - Chaudière-Appalaches
 - Laval
 - Lanaudière
 - Laurentides
 - Montérégie
 - Centre-du-Québec
11. Dans quelle ville du Québec habitez-vous ?
12. Si vous habitez sur l'île de Montréal, depuis combien de temps y habitez-vous ?
- 0 à 1 an
 - 1 à 3 ans
 - 3 ans et plus
 - Je n'habite pas à Montréal
13. Quelle est la langue que vous parlez le plus souvent ?
- Anglais
 - Français
 - Autre (lequel/lesquels) :

14. Vous identifiez-vous comme une minorité visible ?
- Oui
 - Non
15. Vous identifiez-vous comme une personne racialisée ?
- Oui
 - Non
16. Êtes-vous une personne autochtone ?
- Oui
 - Non
17. (*autochtones uniquement*) De quelle nation êtes-vous originaire ?
18. Vous reconnaissez-vous comme ayant un handicap ?
- Oui
 - Non
19. (*Handicap uniquement*) Veuillez préciser :
20. Quel a été votre revenu annuel individuel en 2019 (de janvier à décembre 2019) ?
- Moins de 15 000
 - Entre 15 001 et 25 000 dollars
 - Entre 25 001 et 35 000 dollars
 - Entre 35 001 et 50 000 dollars
 - Plus de 50 000

Section 3 - Pratique artistique :

21. Principale discipline artistique (*Sélectionnez toutes les réponses possibles*)
- Récit de l'histoire
 - La danse
 - Littérature
 - Arts médiatiques et numériques
 - Cinéma
 - Multidisciplinaire
 - Musique et chanson
 - Théâtre
 - Arts visuels
 - Arts du cirque et de la rue
 - Autre (veuillez préciser) :
22. Êtes-vous :
- Un artiste émergent (moins de 5 ans de pratique professionnelle)
 - Un artiste en développement (entre 5 et 15 ans de pratique professionnelle)
 - Un artiste établi (plus de 15 ans de pratique professionnelle)

23. Quel pourcentage de votre temps était consacré à votre pratique artistique avant la crise du COVID-19 ?
- 100%
 - Entre 75% et 99%
 - Entre 50% et 74%
 - Entre 25% et 49%
 - Moins de 25
24. (*Moins de 75 % seulement*) Avez-vous d'autres pratiques/métiers/travaux en parallèle à votre activité d'artiste ?
- Oui
 - Non
25. (*Oui seulement*) Quelle est votre (vos) fonction(s) ?
26. (OUI SEULEMENT) Dans quel(s) secteur(s) ?
27. (OUI SEULEMENT) Si oui, quel pourcentage consacrez-vous à cette (ces) autre(s) pratique(s) / métier(s) / travail ?
- 75% et plus
 - Entre 50 et 74
 - Entre 25% et 49%
 - Moins de 25
28. Au cours de l'année écoulée (avril 2019 - mars 2020), avez-vous reçu un financement ?
- Oui
 - Non
29. (OUI SEULEMENT) D'où provient ce financement (sélectionner toutes les réponses applicables)
- Conseil des Arts du Canada
 - Conseil des arts et des lettres du Québec
 - Conseil des arts de Montréal
 - Donateur privé
 - Bailleurs de fonds municipaux
 - Autre : Veuillez préciser :
30. (OUI SEULEMENT) Quel a été le montant total de cette (ces) subvention(s) ?
- Moins de 2 000
 - Entre 2 001 et 10 000
 - Entre 10 001 et 15 000
 - Entre 15 001 et 25 000 dollars
 - Plus de 25 000
31. Avez-vous le sentiment d'avoir été désavantagé en raison de votre origine culturelle (réelle ou supposée) avant la crise ?
- Oui

- Non

32. (OUI SEULEMENT) Dans quel(s) domaine(s) : (sélectionner toutes les réponses applicables)

- Visibilité
- Promotion
- Présentation
- Accès au financement
- Autre (veuillez préciser) :

33. (OUI SEULEMENT) Pourquoi ?

Section 4 - Impact de la pandémie :

34. Avez-vous été malade pendant la crise du COVID-19 ?

- Oui, j'ai eu le COVID-19
- Oui, j'ai eu une maladie autre que le COVID-19
- Non

35. AVANT la pandémie de coronavirus (avant mars 2020), comment était votre santé mentale

a. Anxiété

- Je n'ai aucun problème
- Des sensations supportables
- Sensations intenses
- Je préfère ne pas répondre

b. Dépression

- Je n'ai aucun problème
- Des sensations supportables
- Sensations intenses
- Je préfère ne pas répondre

c. Irritabilité

- Je n'ai aucun problème
- Des sensations supportables
- Sensations intenses
- Je préfère ne pas répondre

36. PENDANT la pandémie de coronavirus (mars à juin 2020), comment était votre santé mentale

a. Anxiété

- Je n'ai aucun problème
- Des sensations supportables
- Sensations intenses
- Je préfère ne pas répondre

c. Dépression

- Je n'ai aucun problème
- Des sensations supportables
- Sensations intenses
- Je préfère ne pas répondre

d. Irritabilité

- Je n'ai aucun problème
- Des sensations supportables
- Sensations intenses
- Je préfère ne pas répondre

37. Sur une échelle de 1 à 10, 10 étant le maximum possible, quelles sont les conditions suivantes que vous avez vécues pendant votre détention ?
- Anxiété, stress (peur de la contamination, isolement, perte de revenus, soins à la famille)
 - Soulagement (moins de travail et plus de temps libre)
 - Impatience
 - Excès de créativité
38. Y a-t-il d'autres conditions que vous avez rencontrées pendant votre détention ? (Si oui, veuillez préciser la condition et le numéro correspondant de 1 à 10)
39. Avez-vous consulté un psychologue depuis mars 2020 ?
- Oui
 - Non
40. Avez-vous eu plus de difficultés à accéder aux soins de santé pendant votre détention ?
- Oui
 - Non
41. (OUI SEULEMENT) Veuillez préciser les difficultés d'accès aux soins de santé pendant la détention :
42. Vous êtes-vous senti déconnecté de votre communauté ou de votre territoire traditionnel pendant cette période ?
- Oui
 - Non
43. (OUI SEULEMENT) Veuillez expliquer brièvement :
44. Pensez-vous avoir eu accès à des informations ou à des ressources pertinentes et opportunes concernant l'évolution de la pandémie ?
- Oui
 - Non
45. (OUI SEULEMENT) Où obtenez-vous vos informations sur la pandémie de COVID-19 ? (sélectionnez toutes les réponses possibles)
- Réseaux sociaux
 - Médias imprimés ou virtuels
 - Radio
 - Télévision
 - Bouche à oreille/Relations
 - Site web de la DAM ou d'une autre association professionnelle ou d'un groupe d'artistes
 - Autre (veuillez préciser) :
46. (NON SEULEMENT) Quelles informations auriez-vous souhaité obtenir ?
47. Avez-vous été confronté à l'un de ces problèmes sociaux pendant la crise ? (*Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent*)

- Inégalités
- Racisme
- Violence sociale, domestique (sexuelle, verbale, etc.)
- Problèmes financiers
- Insécurité
- Autre (veuillez préciser) :
- Non, je n'ai pas rencontré de problèmes particuliers

48. Les avez-vous ressenties davantage qu'avant COVID-19 ?

- Oui
- Non
- Sans objet, car je n'ai pas rencontré de problèmes particuliers.

49. Comment la pandémie de coronavirus a-t-elle affecté vos projets / pratiques artistiques ? (cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

- Incapacité de présenter
- Incapacité à produire
- Inaccessibilité à votre atelier / lieu de création
- Trop de stress
- Perte de financement
- Manque et/ou inaccessibilité des matières premières
- Incompatibilité entre vie familiale et vie professionnelle
- Ralentissement des opérations
- Perte de contrats / tournées au Canada ou à l'étranger
- Incapacité de voyager, annulation de résidence, etc.
- Autre (veuillez préciser) :

50. Combien de vos représentations / activités artistiques ont été annulées ? (Ex. 17 représentations annulées d'un même spectacle = 17)

- Aucun
- Entre 1 et 10
- Entre 10 et 30
- Plus de 30

51. (SI ENTRE 1 ET PLUS DE 30) De quel type d'opportunités s'agissait-il ? (cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

- Afficher
- Conférence
- Atelier d'artiste
- Cours (enseignement)
- Pow-wow
- Autre :

52. Votre situation est-elle devenue précaire en raison de l'enfermement ?

- Oui
- Non

53. (OUI SEULEMENT) De quelle manière ? Veuillez expliquer :

54. Depuis le mois de mars, vos travaux sont-ils présentés ou ont-ils été présentés en ligne par des diffuseurs ?

- Oui
- Non

55. (OUI SEULEMENT) Avez-vous été payé ?

- Oui
- Non

56. (OUI SEULEMENT) Votre paiement était-il approprié ou symbolique ?

- Adapté
- Symbolique

57. Avez-vous trouvé d'autres moyens que l'activité artistique pour compenser vos pertes ?

- Oui
- Non
- Je n'ai subi aucune perte

58. (OUI SEULEMENT) Veuillez expliquer :

59. Avez-vous trouvé des moyens de générer des revenus artistiques pendant l'enfermement (mars à juin 2020) par vos propres moyens ?

- Oui
- Non

60. (OUI SEULEMENT) Comment (sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent)

- Présentations en ligne
- Services externes
- Lectures de textes
- Financement participatif / collecte de dons
- Ateliers
- Autre (veuillez préciser) :

61. En tant qu'artiste, l'enfermement vous a-t-il démotivé dans vos projets créatifs ?

- Pas du tout
- Un peu
- Un lot
- Complètement au point de vouloir changer de carrière
- Autre (veuillez expliquer) :

62. La déconnexion avec votre communauté, votre territoire traditionnel ou vos aînés a-t-elle affecté votre pratique artistique ?

- Oui
- Non

63. (OUI SEULEMENT) Veuillez expliquer brièvement :

64. Avez-vous eu accès à la prestation canadienne d'intervention d'urgence (CERB) ?

- Oui
- Non

65. (OUI SEULEMENT) Depuis combien de mois ?

66. (NON SEULEMENT) Pourquoi pas ?

67. Combien avez-vous perçu en revenus artistiques (hors CERB) depuis le début de l'enfermement (c'est-à-dire mars 2020) ?

- Aucun
- Moins de 2 500
- Entre 2 501 et 5 000
- Entre 5 001 et 10 000
- Entre 10 001 et 25 000
- Plus de 25 000

68. Pour l'année en cours (avril 2020 à mars 2021), avez-vous déjà reçu un financement ?

- Oui
- Non

69. (OUI SEULEMENT) D'où provient ce financement (sélectionner toutes les réponses applicables)

- Conseil des Arts du Canada
- Conseil des arts et des lettres du Québec
- Conseil des Arts de Montréal
- Donateur privé
- Bailleurs de fonds municipaux
- Autre : Veuillez préciser :

70. (OUI SEULEMENT) Quel a été le montant total de cette (ces) subvention(s) ?

- Moins de 2 000
- Entre 2 001 et 10 000
- Entre 10 001 et 15 000
- Entre 15 001 et 25 000 dollars
- Plus de 25 000

71. Quel revenu annuel INDIVIDUEL prévoyez-vous pour cette année (janvier à décembre 2020) ?

- Moins de 15 000
- Entre 15 000 et 25 000 dollars
- Entre 25 001 et 35 000 dollars

- Entre 35 001 et 50 000 dollars
 - Plus de 50 000
72. Considérez-vous que les actions et programmes mis en place par les institutions gouvernementales pendant la pandémie offrent des conditions équitables aux artistes sans distinction (par exemple, en ce qui concerne les dates de retour au travail, les dates de présentation ou les sources de financement) ?
- Oui
 - Non
73. (PAS UNIQUEMENT) Pourquoi pas ?
74. Faites-vous partie d'une association, d'une organisation ou d'un groupe d'artistes ?
- Oui
 - Non
75. (OUI SEULEMENT) Le(s)quel(s) :
76. (OUI SEULEMENT) Considérez-vous que les actions et les programmes mis en place par votre organisation/association/groupe pendant la pandémie offrent des programmes et des conditions équitables aux artistes sans distinction en ce qui concerne :
- Promotion
 - Oui
 - Non
 - Accompagnement / tutorat
 - Oui
 - Non
 - Présentation
 - Oui
 - Non
 - Sources de financement
 - Oui
 - Non
 - Informations sur les questions sectorielles
 - Oui
 - Non
77. Veuillez expliquer brièvement pourquoi vous avez répondu par oui ou par non à chacun des paramètres de la dernière question :

Section 5 - L'avenir :

77. Pendant la période actuelle de déconfinement (juillet 2020) de la pandémie de coronavirus, comment se porte votre santé mentale ?
- a. Anxiété
- Je n'ai aucun problème

- Des sensations supportables
 - Sensations intenses
 - Je préfère ne pas répondre
- b. Dépression
- Je n'ai aucun problème
 - Des sensations supportables
 - Sensations intenses
 - Je préfère ne pas répondre
- c. Irritabilité
- Je n'ai aucun problème
 - Des sensations supportables
 - Sensations intenses
 - Je préfère ne pas répondre
78. Pensez-vous avoir besoin d'un soutien psychologique au cours des prochains mois ?
- Oui
 - Non
 - Peut-être
79. Avez-vous besoin d'autre chose que d'un soutien financier ou psychologique ? Si oui, veuillez préciser.
80. Travaillez-vous actuellement sur vos projets artistiques ?
- Oui
 - Non
81. (OUI UNIQUEMENT) À quel stade en êtes-vous ? (sélectionnez toutes les réponses applicables)
- Recherche de financement
 - Recherche et création
 - Production
 - Promotion
 - Présentation
82. Prévoyez-vous de soumettre une ou plusieurs demandes de subvention au cours des trois prochains mois ?
- Oui
 - Non
 - Je ne sais pas
83. (OUI SEULEMENT) À quelles institutions ? (sélectionner toutes les réponses)
- Conseil des Arts du Canada
 - Conseil des arts et des lettres du Québec
 - Conseil des Arts de Montréal
 - Donateur privé

- Bailleurs de fonds municipaux
 - Autre : Veuillez préciser :
84. Avez-vous répondu ou prévoyez-vous de répondre à des appels à projets ?
- Oui
 - Non
85. Comment comptez-vous vivre après le CERB ?
- Trouver un petit boulot à côté
 - Changer de carrière pour trouver un emploi fiable
 - Merci à mon conjoint
 - Je n'en ai aucune idée.
 - Autre :
 - Je n'ai pas bénéficié du CERB
86. Ressentez-vous le besoin d'avoir accès à une autre mesure financière d'urgence ?
- Oui
 - Non
 - Je ne sais pas
87. Comment vos conseils des arts pourraient-ils mieux vous aider ? (par exemple, programmes spécifiques, information et soutien pour les demandes de financement, prix, bourses, formation, etc.)
88. Y a-t-il autre chose que vous aimeriez partager avec nous maintenant ?

UNIQUEMENT LES ORGANISMES CULTURELS OU LES COLLECTIFS D'ARTISTES

Section 2 - Généralités :

1. Quel est votre statut ?

- Sans but lucratif
- Société en nom collectif (S.E.N.C.)
- Collectif non enregistré
- Entreprise Inc.
- Autre (veuillez préciser) :

89. Quel type d'organisation êtes-vous ?

- Présentateur
- Association ou groupe professionnel
- Société de production
- Institution de formation
- Organisation des services
- Autre (veuillez préciser) :

90. Dans quelle discipline votre organisation exerce-t-elle ? (sélectionnez toutes les réponses applicables)

- Récit de l'histoire
- La danse
- Littérature
- Arts médiatiques et numériques
- Cinéma
- Multidisciplinaire
- Musique et chanson
- Théâtre
- Arts visuels
- Arts du cirque et de la rue
- Autre (veuillez préciser) :

91. Dans quelle région du Québec vous situez-vous principalement ?

- Bas St-Laurent
- Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Capitale Nationale
- Mauricie
- Estrie
- Montréal
- Outaouais
- Abitibi-Témiscamingue
- Côte-Nord
- Nord-du-Québec
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

- Chaudière-Appalaches
- Laval
- Lanaudière
- Laurentides
- Montérégie
- Centre-du-Québec

92. Dans quelle ville du Québec vous situez-vous principalement ?

93. Depuis combien d'années votre organisation ou votre collectif existe-t-il ?

- Moins de 3 ans
- 4 à 10 ans
- 11 à 20 ans
- 21 à 30 ans
- Plus de 30 ans

94. Quelle est la langue principale de l'organisation ?

- Anglais
- Français
- Autre (lequel/lesquels) :

95. Votre organisation ou collectif œuvre-t-il pour la représentation des personnes "culturellement divers" (c'est-à-dire les personnes d'origine africaine, asiatique, latino-américaine, moyen-orientale et métisse qui ont été historiquement désavantagées en tant que groupe et peuvent être victimes de discrimination fondée sur la couleur, la culture et la race) ?

Remarque importante : cela signifie que votre mandat et la majorité (c'est-à-dire 51 % ou plus) de vos activités, de votre contenu artistique et de vos ressources financières et humaines sont consacrés à un ou plusieurs de ces groupes.

- Oui
- Non

96. Votre organisation ou votre collectif travaille-t-il à la représentation des populations autochtones ?

Remarque importante : cela signifie que votre mandat et la majorité (51 % ou plus) de vos activités, de votre contenu artistique et de vos ressources financières et humaines sont consacrés à un ou plusieurs de ces groupes.

- Oui
- Non

97. Votre organisme ou collectif travaille-t-il à la représentation des personnes handicapées (arts des sourds ou des handicapés) ?

Remarque importante : cela signifie que votre mandat et la majorité (51 % ou plus) de vos activités, de votre contenu artistique et de vos ressources financières et humaines sont consacrés à un ou plusieurs de ces groupes.

- Oui

- Non

98. OUI SEULEMENT) Veuillez préciser le(s) type(s) de handicap :

99. Votre organisation ou collectif œuvre-t-il pour la représentation des minorités de genre ?

Remarque importante : cela signifie que votre mandat et la majorité (51 % ou plus) de vos activités, de votre contenu artistique et de vos ressources financières et humaines sont consacrés à un ou plusieurs de ces groupes.

- Oui
- Non

100. Quel était le budget annuel de votre organisation pour l'année précédente (avril 2019 à mars 2020) ?

- Moins de 50 000
- Entre 50 001 et 75 000 dollars
- Entre 75 001 et 100 000 dollars
- Entre 100 001 et 250 000 dollars
- Entre 250 001 et 500 000 dollars
- 500 000 ou plus

101. Au cours de l'année écoulée (avril 2019 à mars 2020), avez-vous reçu un financement ?

- Oui
- Non

102. (OUI SEULEMENT) D'où provient ce financement (sélectionner toutes les réponses applicables)

- Patrimoine canadien
- Conseil des Arts du Canada
- Conseil des arts et des lettres du Québec
- Conseil des Arts de Montréal
- Donateur privé
- Bailleurs de fonds municipaux
- Autre : Veuillez préciser :

103. (OUI SEULEMENT) Quel a été le montant total de ces subventions ?

- Entre 2 000 et 10 000
- Entre 10 001 et 50 000
- Entre 50 001 et 100 000 dollars
- Plus de 100 000

104. Disposez-vous d'un soutien opérationnel ou de projet ? (Sélectionnez tout ce qui s'applique)

- Fonctionnement
 - Municipalités
 - Provinciale
 - Fédéral
 - Pas de soutien
- Projet

- o Municipalités
- o Provinciale
- o Fédéral
- o Pas de soutien

105. Avez-vous des employés dépendants ?

- Oui
- Non

106. (OUI SEULEMENT) Combien d'employés ?

Section 3 - Impact de la pandémie

107. Votre organisation a-t-elle annulé des événements à cause du coronavirus ?

- Oui
- Non

108. (OUI SEULEMENT) Combien d'événements ?

109. De quel type d'événement s'agissait-il ? (sélectionner toutes les réponses applicables)

- Afficher
- Conférence
- Atelier d'artiste
- Cours (enseignement)
- Pow-wow
- Formations
- Événement de mise en réseau
- Événement de bienfaisance
- Autre :

110. Comment la pandémie de coronavirus a-t-elle affecté vos activités ? (sélectionner toutes les réponses applicables)

- Incapacité de présenter
- Incapacité à produire
- Incapacité de payer le loyer du bureau et/ou du studio
- Perte de financement
- Manque et/ou inaccessibilité des matières premières
- Ralentissement des opérations
- Perte de contrats / tournées au Canada ou à l'étranger
- Incapacité de voyager, annulation de résidence, etc.
- Autre (à préciser)

111. Votre organisation est-elle devenue précaire en raison du confinement ?

- Oui
- Non

112. (OUI SEULEMENT) De quelle manière ? Veuillez expliquer :

113. Votre organisation a-t-elle dû procéder à des réductions temporaires de son personnel ?

- Oui
- Non

114. (OUI SEULEMENT) Quel pourcentage de l'organisation a été affecté ?

- Moins de 25% de l'organisation
- 26 % à 50 %
- 51 % à 75 %
- Plus de 75

115. Depuis le mois de mars, votre organisation a-t-elle transformé ses pratiques en ligne ?

- Oui
- Non

116. Veuillez expliquer :

117. Votre organisation a-t-elle bénéficié du programme de subvention salariale d'urgence du Canada (SPUC) ?

- Oui
- Non

118. (NON SEULEMENT) Pourquoi pas ?

119. Votre organisation a-t-elle demandé une autre aide financière en raison de COVID-19 ?

- Oui
- Non

120. (OUI SEULEMENT) Le(s)quel(s) ?

121. Avez-vous trouvé par vous-même des moyens de générer des revenus pendant l'enfermement ?

- Oui
- Non

122. (OUI SEULEMENT) Comment (sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent)

- Présentations en ligne
- Services externes
- Lectures de textes
- Financement par la foule/ collecte de dons
- Ateliers
- Autre (veuillez préciser) :

123. Votre organisation a-t-elle encouru des dépenses imprévues en raison du coronavirus ? Il peut s'agir par exemple de l'adoption de nouveaux protocoles de nettoyage/désinfection, de l'éloignement physique, de nouvelles technologies, etc.

- Oui
- Non

124. (OUI SEULEMENT) Veuillez préciser :

125. (OUI SEULEMENT) Pour quel montant ?

- Moins de 500
- Entre 501 et 2 000
- Plus de 2 000

Section 4 - L'avenir

126. Quel est le budget annuel prévisionnel de votre organisation pour cette année (avril 2020 à mars 2021) ?

- Moins de 50 000
- Entre 50 001 et 750 00 dollars
- Entre 75 001 et 100 000 dollars
- Entre 100 001 et 250 000 dollars
- Entre 250 001 et 500 000 dollars
- 500 001 ou plus

127. Pour l'année en cours (avril 2020 à mars 2021), avez-vous déjà reçu un financement ?

- Oui
- Non

128. (OUI SEULEMENT) D'où provient ce financement ?

- Patrimoine canadien
- Conseil des Arts du Canada
- Conseil des arts et des lettres du Québec
- Conseil des Arts de Montréal
- Donateur privé
- Financeur municipal
- Autre : Veuillez préciser :

129. (OUI SEULEMENT) Quel est le montant total de ces subventions ?

- Entre 2 000 et 10 000
- Entre 10 000 et 50 000
- Entre 50 001 et 100 000 dollars
- Plus de 100 000

130. Quelle est la probabilité que votre organisation doive procéder à des réductions permanentes de son équipe ?

- Forte probabilité
- Probablement
- Faible probabilité
- Peu probable
- Pas de réponse

131. Laquelle des affirmations suivantes décrit le mieux la situation actuelle de votre organisation ?

- Mon organisation fournit ses produits/services comme elle le ferait normalement
- Mon organisation a modifié sa façon de fournir des produits ou des services
- Actuellement, mon organisation ne fournit aucun produit ou service.
- Mon organisation est complètement fermée

132. Comment prévoyez-vous de vivre une fois que le fonds d'urgence sera épuisé ? (sélectionnez toutes les réponses applicables)

- Diminution des activités
- Réduction de l'équipe

- Déménagement
- Restructuration permanente de l'organisation en travaillant à domicile
- Déclarer la faillite
- Mettre l'organisation en pause
- Je n'en ai aucune idée
- Autre :
- Sans objet

133. Ressentez-vous le besoin d'avoir accès à une autre mesure financière d'urgence ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

134. Comment vos conseils des arts pourraient-ils mieux vous aider ? (par exemple, programmes spécifiques, soutien aux diffuseurs, formation, etc.)

135. Y a-t-il autre chose que vous aimeriez partager avec nous maintenant ?

Annexe B - Guide d'entretien

Guide d'entretien semi-structuré pour ZOOM

Numéro de participant : Date: _____

Profil

1. Vous identifiez-vous comme une minorité visible ? _____
Définition: *Au Canada, les minorités visibles sont définies par la loi sur l'équité en matière d'emploi comme "les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche". Selon Statistique Canada, "il s'agit principalement des groupes suivants : Chinois, Asiatiques du Sud, Noirs, Arabes, Asiatiques de l'Ouest, Philippins, Asiatiques du Sud-Est, Latino-Américains, Japonais et Coréens".*
2. Êtes-vous un immigrant ? Si oui, quel est votre pays d'origine ? _____
3. Êtes-vous une personne autochtone ? Si oui, de quelle nation êtes-vous originaire ?

4. À quel sexe vous identifiez-vous ? _____
5. Quel âge avez-vous ? _____
6. Dans quelle ville du Québec habitez-vous ? _____
7. Si vous habitez à Montréal, depuis combien de temps y vivez-vous ? _____

Principaux défis

8. Comment vous sentez-vous en ce moment ?
9. Dans le contexte culturel actuel, quels sont les principaux défis que vous rencontrez lorsque vous planifiez votre pratique/activité pour les 12 prochains mois ?
Question exploratoire (artistes uniquement) : Comment pensez-vous que les diffuseurs accueilleront votre travail ?
10. Envisagez-vous de modifier vos sources de revenus ? Si oui, quel impact pensez-vous que ces changements auront sur votre pratique artistique ?
Question exploratoire : Envisagez-vous de changer de carrière ?

Identifier les ressources

11. En quoi les programmes spéciaux mis en place par les autorités culturelles et/ou chaque palier de gouvernement (CALQ, CAM, CAC) répondent-ils ou non à vos besoins ? Quelles devraient être leurs priorités en matière de soutien ?
Question exploratoire : Quel programme/fonds pourraient-ils développer pour mieux vous soutenir au cours des 6 à 12 prochains mois ?

12. Outre le soutien financier, quels autres types de soutien vous seraient utiles ? (e .g. espace, garde d'enfants, soutien psychologique, etc.)

Question exploratoire : Y a-t-il d'autres soutiens nécessaires que vous avez observés chez vos pairs artistes au cours de cette période ?

13. Souhaitez-vous nous faire part de quelque chose d'autre ?